

Association Sportive Collège Hubertine Auclert 2026-2027

BADMINTON / VTT / BASKET / FOOT / CROSS TRAINING / PETANQUE

Ces activités sont proposées à tous les élèves du collège, quelque soit leur niveau, leur âge, et filles comme garçons peuvent s'inscrire à toutes les activités.

Journées portes ouvertes :

Pour tous le mercredi 16 Septembre de 13h00 à 14h30

Informations générales : Le collège est le lieu habituel d'entraînement. **Les horaires d'entraînement (le midi en semaine ou le mercredi après midi) sont disponibles sur l'ENT dans la rubrique association sportive** (visible hors connexion). Toutefois, lors des journées de rencontres, les horaires peuvent varier en fonction de la durée et du lieu des rencontres, mais ne dépassent que très rarement 17h. Le calendrier des compétitions pour chaque activité et chaque catégorie d'âge sera également accessible sur l'ENT.

Badminton : mercredi 13h00-15h

Basket : mercredi 13h15-14h30 et jeudi 13h-14h

Foot : mercredi 13h00-14h et jeudi 13h-14h

VTT : mercredi 13h-15h

Cross training : jeudi 13h-14h

Pétanque : mercredi 13h-14h

Pour inscrire votre enfant, merci de bien vouloir nous fournir en même temps :

- **l'autorisation parentale remplie et signée**
- **le règlement de la cotisation (licence et adhésion), fixée cette année à 40 Euros avec le tee-shirt officiel de l'association sportive du collège.**

Des gourdes aux couleurs de l'AS sont également à vendre au prix de 5 euros

Règlement en espèces ou en chèque à l'ordre de L'A.S. du collège Hubertine Auclert.

L'ensemble des professeurs d'EPS se tient à votre disposition pour plus d'informations...

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Père, mère, représentant légal (1) autorise l'enfant à participer aux activités de l'association sportive et aux compétitions organisées par l'UNSS.

Date de naissance : .../...../20.....

Classe :

Activité :

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur de mon enfant à faire pratiquer en cas d'urgence et de nécessité, une intervention médicale ou chirurgicale.

J'autorise également les enseignants d'EPS à publier sur le site internet du collège les photographies de mon enfant, dans le cadre des activités pédagogiques organisées par l'association sportive.

Fait à le

Signature

INFORMATIONS PRATIQUES

- Numéro de téléphone du responsable légal :

- Numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas de problème le mercredi après midi :

- Numéro de portable de votre enfant (s'il en possède un)

- Votre enfant mange t'il au collège le mercredi midi (DP5) : **oui** **non**



